

Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION PAT'PATROUILLE »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 13 décembre au vendredi 19 décembre 2025

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION PAT'PATROUILLE », trois lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 2 places de spectacle, d'une valeur unitaire indicative de 44 € TTC.

Les places sont valables le 21 décembre 2025 uniquement.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les gagnants devront se présenter à l'entrée de l'évènement muni du justificatif de gaine et d'une pièce d'identité pour récupérer leurs places.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.vibration.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vibration.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.